

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'édition : le 24 mars 2017

Date de révision : le 24 mars 2017

Version : 2017

1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE COMPAGNIE

Nom du produit : Spray Cure & Seal 25-A

D'autres moyens d'identification

SDS # : F1315

Utilisation recommandée : guérison de béton et le fait de cacheter le composé

Restrictions de l'utilisation : aucune donnée

Fournisseur de la Fiche de données de Sécurité en incluant l'Adresse :

ChemMasters Inc.
300 Edwards Street
Madison, Ohio 44057

Numéros de téléphone

Numéro de téléphone de compagnie: Téléphone : 800-486-7866, 440-428-2105; Fax : 440-428-7091

Téléphone d'urgence: ChemTrec 800-424-9300 (les États-Unis & le Canada), Appel international : 1-703-527-3887

2. IDENTIFICATION DE HASARDS

Aperçu d'urgence

Hasards d'OSHA

Le Liquide extrêmement Inflammable, soupçonné de provoquer le cancer, la toxine à la vie aquatique avec les effets durables, provoque l'irritation d'oeil sérieuse, peut provoquer l'irritation respiratoire, peut provoquer la somnolence ou le vertige, peut être malfaisant si avalé, peut être malfaisant si avalé et entre dans les compagnies aériennes, l'irritation de peau de causes.

Organes prévus : yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central

Classification de GHS

Catégorie de Liquides inflammable 2

Catégorie de Carcinogenicity 2

Dangereux pour l'Environnement Aquatique – Catégorie de Hasard (Chronique) À long terme 2

Catégorie de Dommage/Irritation d'oeil 2A

Catégorie de Corrosion/Irritation de peau 2

Toxicité d'organe prévue spécifique – Catégorie d'exposition simple 3

Catégorie de Hasard d'aspiration 2

Toxicité aiguë, Catégorie d'Inhalation 4

Toxicité aiguë, Catégorie Orale 5

Éléments d'étiquette, en incluant des déclarations préventives

Pictogrammes : The pictograms shown are: a red diamond with a white exclamation mark, a red diamond with a white skull and crossbones, a red diamond with a white flame, and a red diamond with a white tree and fish.

Mot de signal : danger

Déclarations de hazard :

H225 Liquide extrêmement Inflammable et vapeur

H351 Soupçonné de la provocation du cancer

- H411 Toxine à la vie aquatique avec les effets durables
- H303 Peut être malfaisant si avalé
- H305 Peut être malfaisant si avalé et entre dans les compagnies aériennes
- H315 Irritation de peau de causes
- H319 Provoque l'irritation d'oeil sérieuse
- H333 Peut être malfaisant si inhalé
- H335 Peut provoquer l'irritation respiratoire
- H336 Peut provoquer la somnolence ou le vertige

Déclaration (s) préventive

Prévention :

- P201 Obtenez des instructions spéciales avant l'utilisation.
- P202 Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises.
- P210 Tenez éloignés de la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes ouvertes et d'autres sources d'ignition. Aucun tabagisme
- P233 Gardez le récipient fermement fermé.
- P240 Fondez et faites adhérer avec le récipient et l'équipement de réception.
- P241 Utilisez la preuve de l'explosion l'équipement électrique/aérer/allumer.
- P242 Utilisez des outils non-jetants des étincelles.
- P243 Prenez des mesures pour prévenir des renvois statiques.
- P261 Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray.
- P264 Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation.
- P271 Utilisez seulement dehors ou dans une région bien aérée.
- P273 Évitez la libération à l'environnement.
- P280 Portez des gants protecteurs / une protection de protection/visage de vêtements/oeil protectrice.

Réponse :

- P308+P313 Si exposé ou inquiété : Recevez le conseil/attention médical
- P303+P361+P353 SI SUR LA PEAU (ou cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Peau de rinçage avec l'eau ou la douche.
- P332+P313 Si l'irritation de peau se produit : Recevez le conseil médical ou l'attention.
- P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.
- P304+P340+P312 SI INHALÉ : Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés.
- P301+P310 SI AVALÉ : Appelez immédiatement un CENTRE/DOCTEUR DE POISON.
- P331 N'incitez pas le vomissement.
- P362+P364 Enlevez des vêtements contaminés et lavez-les avant la réutilisation.
- P370+P378 En cas de l'utilisation de feu, " l'alcool la " mousse résistante, le produit chimique sec, halon ou le dioxyde de carbone pour éteindre.
- P391 Recueillez le renversement

Stockage : P403+P235+P233 Magasin dans un endroit bien aéré. Gardez calmes. Gardez le récipient fermement fermé.

P405 Magasin mis sous clé

Disposition : P501 Débarrassez-vous des contenus/récipient conformément aux locales/régionales/réglementations nationales.

Hasards pas autrement classifiés : l'exposition répétée peut provoquer la sécheresse de peau et se le fait de fendre.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant

Acétone	CAS# 67-64-1	60-65 %
Polymère acrylique	Non-dangereux	25 %
Hydrocarbure pétrolier	CAS# 64742-95-6	10-15 %
Acétate de butyle de Tert	CAS# 540-88-5	≤2.0 %
Carbonate de Dimethyl	CAS# 616-38-6	≤2.0 %

Les ingrédients non énumérés sur cette fiche de données de sécurité sont considérés être non-dangereux selon OSHA 1910.1200 ou ne sont pas présents au-dessus de leurs niveaux de raccourci. Où une gamme est affichée, le pourcentage exact de composition a été refusé comme un secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Conseil général : Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au docteur dans l'assistance. Bougez de la région dangereuse.

Inhalation : SI INHALÉ : Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés.

Contact d'oeil : SI DANS LES YEUX : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.

Ingestion : SI AVALÉ : Appelez immédiatement un CENTRE/DOCTEUR DE POISON. N'incitez pas le vomissement. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne évanouie.

Contact de peau : SI SUR LA PEAU (ou cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Peau de rinçage avec l'eau ou la douche. Lavez-vous d'avec le savon et l'abondance d'eau. Si l'irritation de peau se produit : Recevez le conseil médical ou l'attention.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

Média éteignants convenables

Mousse résistante de l'alcool, produit chimique sec, halon ou dioxyde de carbone

Hasards spécifiques émanant du produit chimique

Dans un feu ou si chauffé une augmentation de pression se produira et le récipient peut éclater.

Produits de combustion dangereux

Dioxydes de carbone & Oxyde de carbone

Équipement protecteur et précautions pour les pompiers

Portez l'appareil respiratoire indépendant et le plein équipement protecteur pour la lutte contre le feu.

Informations complémentaires

Utilisez le spray d'eau pour refroidir des récipients non entamés. Voir Section 7 pour la manipulation sûre et le stockage

6. MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLES

Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence

Utilisez l'équipement protecteur personnel. Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray. Garantissez la ventilation adéquate. Supprimez toutes les sources d'ignition. Évacuez le personnel aux régions sûres. Prenez garde des vapeurs accumulantes pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent accumuler dans les régions basses.

Précautions de l'environnement

Prévenez la fuite de plus ou le renversement si sûr pour faire ainsi. Ne permettez pas au produit d'entrer dans les canalisations ou les voies navigables.

Méthodes et matière pour l'endiguement et le nettoyage

Contenez le renversement et accumulez-vous ensuite avec un aspirateur électriquement protégé ou par le se brossant mouillé et placez dans le récipient pour la disposition selon les règlements locaux.

7. LA MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation sûre

Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises. Évitez le contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray. Tenez éloignés de la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes ouvertes et d'autres sources d'ignition. Aucun tabagisme. Fondez et faites adhérer avec le récipient et l'équipement de réception. Prenez des mesures pour prévenir l'accumulation de charge électrostatique. Utilisez des outils non-jetants des étincelles. Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation. Utilisez seulement dehors ou dans une région bien aérée. Portez des gants protecteurs / une protection de protection/visage de vêtements/oeil protectrice.

Conditions pour le Stockage Sûr, en Incluant toutes Incompatibilités

Gardez le récipient fermement fermé dans un endroit sec, frais et bien aéré.

Les récipients qui sont ouverts doivent être soigneusement recachetés et gardés droits pour prévenir la fuite.

8. PROTECTION DE COMMANDES/PETITES ANNONCE PERSONNELLE D'EXPOSITION

Directives d'exposition

Limites d'exposition constituantes

Acétone, CAS# 67-64-1 : le Royaume-Uni. EH40 WEL TWA 500 ppm 8 heures, STEL 1500 ppm 15 minutes.

Hydrocarbure pétrolier, CAS# 64742-95-6 : OSHA 100 ppm TWA

Appropriiez-vous des commandes de construction mécanique

Ventilation locale : recommandé

Ventilation générale : recommandé

Mesures de Protection individuelles, telles que l'Équipement Protecteur Personnel

Protection d'oeil/Visage : Utilisez la protection convenable – les Verres de sécurité comme un minimum

Peau et Protection de Corps : Lavez-vous à l'heure de repas et la fin de changement. On doit éviter le contact de peau en utilisant des vêtements protecteurs imperméables (les gants, les tabliers, les bottes, etc.). Utilisez des gants protecteurs chimiques comme un minimum et lavez la peau rapidement sur tout contact de peau.

Protection respiratoire : Utilisez la protection respiratoire à moins que la ventilation épuisée locale adéquate ne soit fournie ou l'évaluation d'exposition démontre que les expositions sont dans les directives d'exposition recommandées. Où les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, s'approprient la protection respiratoire devrait être porté. Suivez des règlements de respirateur OSHA (29 CFR 1910.134) et utilisez des respirateurs approuvés de NIOSH/MSHA.

Considérations d'hygiène générales

Poignée conformément à la bonne hygiène industrielle et à la pratique de sécurité. Lavez des mains auparavant & après les fractures et le jour ouvrable.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

État physique : liquide

Apparence : clair

Couleur : incolore

Odeur : odeur solvable

Seuil d'odeur : Aucune Donnée

Propriété

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Densité relative

pH :

Le fait de Fondre/Point de congélation

Solubilité

Taux d'évaporation

Point d'inflammation

Limites d'inflammabilité

Valeur

Non disponible

Non disponible

Non disponible

Non pertinent

Non pertinent

Non disponible

Non disponible

- 17 degrés C (1 degré F)

Limite inférieure : Limite Supérieure de 2.0 % : 13.0 %

Remarques – méthode

Étiquetez la tasse fermée

Inflammabilité (Ferme, du gaz)	Non pertinent	
Température d'ignition d'auto	Non disponible	
Point d'ébullition initial / Faisant bouillir la	Gamme	56 Degrés C
Température de décomposition	Non disponible	
Viscosité	Non disponible	
Densité	0.86 à 25 Degrés C	7.2 Lbs./gal.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : ferme

Possibilité de Réactions Dangereuses : polymerization dangereux ne se produira pas.

Les conditions éviter : chaleur, flammes et étincelles

Matériel incompatible : Tenez éloignés de forts agents s'oxydant, de forts alcalis et de forts acides.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux se sont formés selon les conditions de feu, les oxydes de Carbone.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Trajets probables d'exposition : inhalation, contact de peau, contact d'oeil, ingestion

Symptômes d'exposition :

Le produit peut provoquer la somnolence ou le vertige si inhalé. Le produit peut provoquer l'irritation respiratoire. Le produit provoque l'irritation d'oeil sérieuse. Irritation de peau de causes.

Effets retardés et Immédiats aussi bien qu'Effets Chroniques de l'Exposition Courte et À long terme

Oeil, Peau & dépression de Système nerveux central et d'Irritation de Système Respiratoire.

L'Exposition répétée peut provoquer la sécheresse de peau et se le fait de fendre.

Hasard d'aspiration : la cause de mai pneumonitis chimique (l'aspiration de liquide) si avalé et entre dans les compagnies aériennes.

Carcinogenicity :

L'Hydrocarbure pétrolier (CAS#64742-94-5) contient un ingrédient, **Cumene** qui est classifié par IARC comme " peut-être cancérigène aux humains " (le Groupe 2B).

Mesures numériques de toxicité

Acétone : LD50 Rat Oral : 5,800 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 : 50,100 mg/m3 - 8 hs.; LD50 Cobaye Cutané : 7,426 mgs/kg

1,2,4-Trimethylbenzene : LD50 Rat Oral : 5,000 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 : 18 4 hs mg/l.;

Cumene : LD50 Rat Oral : 5,000 mgs/kg ; Souris d'Inhalation de LC50 : 10 7 hs mg/l.; LD50 Lapin Cutané : 12,300 mgs/kg.

Xylene : LD50 Rat Oral : 4,300 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 : 4,550 4 hs mg/l.;

LD50 Lapin Cutané : 14,100 mgs/kg.

Acétate de Butyle de Tert : LD50 Rat Oral : 4,100 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 :> 2,230 4 hs mg/m3.; LD50 Lapin Cutané> 2 g/kg.

Carbonate de Dimethyl : LD50 Rat Oral : 13,000 mgs/kg ; LD50 Lapin Cutané> 5,000 mgs/kg.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Ecotoxicity : On s'attend à ce que la matière soit malfaisante pour les organismes aquatiques. La matière peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

Toxicité aiguë : poisson

Composants :

Naphte solvable (Pétrole), Lumière Aromatique : LC50 Fathead Vairon, 96 hr, 8.2 mg/l

1,2,4-Triméthylbenzène : LC50 Fathead Vairon, 96 hr. 7.72 mg/l

Xylènes : aucune donnée

Cumène : Poisson de LC50, 96 hr. 4.918 mg/l

Toxicité aiguë : invertébrés

Composants :

Naphte soluble (Pétrole), Lumière Aromatique : Puce d'Eau d'EC50, 48 hr, 4.5 mg/l

1,2,4-Triméthylbenzène : Puce d'Eau d'EC50, 48 hr, 3.6 mg/l

Xylènes : aucune donnée

Cumène : Puce d'Eau d'EC50, 48 hr, 2.14 mg/l

Toxicité chronique : poisson

Composants :

Naphte soluble (pétrole), lumière aromatique : aucune donnée

1,2,4-Triméthylbenzène : Aucune Donnée

Xylènes : aucune donnée

Cumène : Poisson de Zèbre de NOEC, 28 jours, 0.38 mg/l

Toxicité chronique : invertébrés

Composants :

Naphte soluble (Pétrole), Lumière Aromatique : Puce d'Eau d'EC50, 21 jours, 10 mg/l

1,2,4-Triméthylbenzène : Aucune Donnée

Xylènes : aucune donnée

Cumène : Puce d'Eau de NOEC, 21 jours, 0.35 mg/l

Persistance et Degradability : aucune donnée disponible

Bioaccumulation : aucune donnée disponible

Mobilité : Cette matière a une solubilité basse dans l'eau. La portion soluble a la haute volatilité (la tendance de bouger de l'eau à l'air) et partagera rapidement à l'air. Donc la toxicité aquatique chronique n'est pas attendue, cependant un déversement accidentel significatif peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

D'autres effets néfastes : aucune donnée disponible

13. CONSIDÉRATIONS DE DISPOSITION

Méthodes de traitement des déchets

Disposition d'Ordures : Sous RCRA 40 CFR 261 cette matière est des déchets dangereux. Débarrassez-vous conformément à tous fédéraux, l'état et les règlements locaux. Si incertain des exigences locales, contactez les autorités de l'environnement convenables pour l'information sur l'évacuation des déchets dans votre région. Contactez un service d'évacuation des déchets professionnel agréé pour vous débarrasser de cette matière.

Emballage contaminé : Débarrassez-vous comme le produit neuf.

14. INFORMATION DE TRANSPORT

D.O.T. (Terre)

UN1263, PEINTURE, 3, II

Exception d'Emballage de Quantité limitée pour le 1 gallon ou plus petits récipients pour les Chargements de Terre Seulement.

49 CFR 173.150 (b) Quantités Limitées

Les Quantités limitées de liquides inflammables (la Classe 3) sont exceptées d'étiqueter des exigences ..., la spécification emballant ... et expédiant de papiers ...

Cette exception ne s'applique pas à l'air et au chargement de vaisseau.

49 CFR 173.150 (b) (2) les Quantités Limitées pour les liquides inflammables à Packing Group II, packagings intérieur pas la capacité nette (de 0.3 gallons) de plus de 1.0 litres chacun, ont placé dans un fort emballage extérieur.

49 CFR 172.102 Réserves spéciales 149 Quand transporté comme une quantité limitée, la capacité nette maximum spécifiée dans 49 CFR 173.150 (b) (de 2) de ce sous-chapitre pour packagings intérieur peuvent être augmentés à 5 litres (1.3 gallons).

I.A.T.A. (Air)

UN1263, PEINTURE, 3, II

I.M.D.G. (Vaisseau)

UN1263, PEINTURE, 3, II

Polluant marin : oui

15. INFORMATION DE CONTRÔLE**Inventaires internationaux**

TSCA : Toutes les substances chimiques dans cette matière sont incluses sur ou exemptées d'énumérer sur l'Inventaire TSCA de Substances Chimiques.

Règlements fédéraux américains**SARA 302** : Personne**SARA 311/312 Catégories de Hasard** : Aigu : Oui, Feu : Oui, Chronique : Oui (40 CFR 370)**SARA 313 Catégories de Hasard** :

<u>Nombre de CAS</u>	<u>Nom constituant</u>	<u>Wt. %</u>
98-82-8	Cumene	≤0.2 %
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzène	≤5.0 %
1330-20-7	Xylynes	≤0.3 %

CWA (Nettoient l'acte D'eau) : Ce produit contient des hydrocarbures pétroliers et peut être soumis au règlement par Section 311 de l'acte D'eau Propre et de l'acte de Pollution par les hydrocarbures. Les libérations du produit dans ou menant aux eaux de surface doivent être annoncées au Centre de Réponse national à 1-800-424-8802.

Information d'acquiescement d'État supplémentaire

Californie : Avertissement : Ce produit contient le produit chimique suivant (s) énuméré par l'État de la Californie sous l'Eau potable Sûre et l'acte d'Exécution Toxique de 1986 (la Proposition 65) comme étant connu provoquer le cancer, les anomalies congénitales ou d'autre mal reproducteur. **Cumene - Cancérigène**

Le droit d'États de savoir :

1,2,4-Triméthylbenzène, CAS# 95-63-6: New Jersey, Illinois, Minnesota, Pennsylvanie, Rhode Island, Massachusetts.

Cumene, CAS# 98-82-8 : New Jersey, Pennsylvanie.

Xylynes, CAS# 1330-20-7 : New Jersey, Illinois, Michigan, Minnesota, Pennsylvanie, Rhode Island.

Information d'étiquette d'EPA américaine : aucune donnée

16. D'AUTRE INFORMATION**Classification de HMIS :****Risque pour la santé : 2*****Inflammabilité : 3****Hasards physiques : 0****Estimation de NFPA :****Risque pour la santé : 2****Feu : 3****Hasard de réactivité : 0****Date d'émission : le 24 mars 2017****Date de révision : le 24 mars 2017****Note de révision : reconsidéré et actualisé****Date de Version Précédente : le 4 novembre 2014**

Démenti

L'information fournie dans cette Fiche de données de Sécurité est correcte à la meilleure de notre connaissance, information et conviction à la date de sa publication. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour la manipulation sûre, utilisez, le traitement, le stockage, le transport, la disposition et libérez et ne doit pas être considéré la spécification de qualité ou une garantie.

L'information s'entend seulement à la matière spécifique désignée et peut n'être valide pour une telle matière utilisée dans la combinaison avec aucun autre matériel ou dans aucun processus, à moins que ne spécifié dans le texte.

Fin de fiche de données de sécurité